

Appel à contribution
avant 31 Décembre 2020

1. **Titre de la revue :** Revue de l'Education Physique et Sport Scolaire
2. **Identité de la revue :** Revue scientifique et pédagogique multilingue respectant les règles de la publication. Elle est éditée par la direction du sport scolaire et la Fédération royale marocaine du sport scolaire (FRMSS). Tous les articles soumis sont évalués par un comité scientifique.

3. **Les entités pédagogiques et scientifiques contribuables**

- Direction des curricula, Unité centrale de la formation des cadres, CNIPE (Centre National des Innovations Pédagogique et d'Expérimentation), Académies Régionales de l'Education et de la Formation, CFIE, COPE, CRMEF, Ecole Normale Supérieure de Casablanca L'Observatoire Scientifique Des Études Sur La Gouvernance Et Le Management (Faculté des sciences de l'éducation- Rabat).
- La revue reste toujours ouverte à toutes les entités scientifiques et pédagogiques intéressées par la publication et l'évaluation des articles soumis.

4. **Les objectifs de la revue**

Parmi les objectifs recherchés par la revue, citons :

- Appuyer la recherche scientifique et pédagogique dans le domaine de l'éducation physique et le sport scolaire (Sport, enseignement de l'EPS et le sport scolaire, l'entraînement sportif, le management du sport, l'économie du sport, sport et étude, sport scolaire, législation sportive) ;
- Appuyer la formation initiale et la formation continue en relation avec les thématiques de l'enseignement, le management et la qualification sportive ;
- Faire connaître les nouveautés éducatives nationales et internationale en relation avec l'enseignement de l'EPS et le sport scolaire et la qualification sportive ;
- Analyse et évaluation des politiques nationales et internationales en relation avec l'EPS et le sport scolaire.

مجلة التربية البدنية والرياضة المدرسية

REVUE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT SCOLAIRE

Dépôt Légal : 2020PE0026

ISSN : 2658-9354

revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com

5. Les rubriques de la revue

- Rubrique dédiée spécialement aux interviews avec des experts ou des personnalités en relation avec les objectifs de la revue ;
- Rubrique dédiée spécialement aux articles scientifiques conformément aux conditions de publication ;
- Rubrique relative aux bonnes pratiques d'enseignement ou d'entraînement ou projets pédagogiques ou initiatives pratiques (leçons, projet d'établissement, initiative...) ;
- Rubrique relative aux nouveautés nationales ou internationales relatives à l'enseignement de l'Education Physique et au Sport scolaire (informations, ouvrages, manifestations...).

6. Conditions de publication des articles scientifiques

a. **Nature de l'étude** : La revue de l'Education Physique et Sport Scolaire publie les études, les travaux et les productions scientifiques et éducatives respectant les normes de publication scientifiques comme suit :

- Le sujet de l'étude traite des aspects en relation avec les objectifs de la revue et à sa spécialisation ;
- L'étude doit respecter les règles de publication de la revue.
- L'étude ne doit pas être publiée auparavant dans une autre revue ;
- L'étude ne dépasse pas 3000 mots y compris les annexes ;
- Le nombre de mots du résumé ne dépasse pas 200 mots en arabe, français ou anglais ;
- Le nombre de mots clés ne dépasse pas cinq.

b. Règles générales

- Ne pas utiliser de feuilles de styles. La mise en forme doit être la plus simple possible ;
- Police de caractères à utiliser : Times New Roman, 12 (ou une police Unicode, à joindre au document s'il ne s'agit pas d'une police courante). Interligne 1,5 ;
- Les mots en grandes et petites capitales ainsi que les mots soulignés ne sont pas autorisés (sauf s'il s'agit d'une citation dans laquelle ces formats sont utilisés) ; le recours à l'italique doit rester exceptionnel.
- Dans la mesure du possible, utiliser des titres parlants pour indiquer les grandes subdivisions du texte. Proscrire les numérotations du type 1.1, 1.2, 1.2.2. etc. ;

مجلة التربية البدنية والرياضة المدرسية

REVUE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT SCOLAIRE

Dépôt Légal : 2020PE0026

ISSN : 2658-9354

revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com

- Pour les abréviations usuelles et les règles typographiques, on se reportera au *Lexique des règles typographiques en usage à l’Imprimerie Nationale* ;
- Dans le corps du texte, les mots en langue étrangère seront cités entre guillemets ou en italiques le cas échéant. L’usage abusif de mots en langues étrangères est déconseillé.

c. Organisation des références bibliographiques :

1. **Organisation des notes de bas de page** explique une information importante ou un concept.
2. **Bibliographie ou webographie**

Chaque idée ou citation utilisée par l’auteur est référencés selon les normes APA (AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION), Par exemple :

- Pour les livres : Auteur, A. (Année). Titre du livre. Lieu de publication : Maison d’édition. Exemple : Duret, P. (2019). *Sociologie et Sciences de l’éducation*. Paris: Que sais-je?
- Pour les autres références consulter les sites qui expliquent la bibliographie selon les normes APA. « Word » traite aussi les bibliographies y compris APA au niveau de la barre des menus (REFERENCES)

Les citations doivent être encadrées de guillemets typographiques (« », en chevrons). Les citations figurant à l’intérieur d’une citation seront entourées de guillemets dit anglais (“ ”)

d. Les dispositions de publication

La revue REPSS accepte, pour évaluation, tout texte inédit, original, rédigé en arabe, en Amazigh, français, anglais ou espagnol. Ces textes doivent parvenir à la rédaction de la revue sous la forme d’un fichier au format Word. Les articles doivent comporter un résumé en deux langues autres que la langue de rédaction. L’anglais est prioritaire. Pour les résumés Ces derniers doivent contenir la partie suivante : le contexte, la problématique, le cadre théorique et méthodologique et enfin les résultats de l’étude.

1. Envoi des productions en format « word » à l’adresse mail de la revue : revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com. Les auteurs reçoivent un accusé de réception des manuscrits soumis ;
2. Toutes les productions reçues sont soumises à l’évaluation par les membres du comité scientifique. L’auteur reçoit la réponse d’acceptation ou de refus ou de correction à faire avec les rapports des évaluateurs. Le comité scientifique n’est pas obligé d’explicitier les raisons du refus. Les textes non publiés ne sont pas renvoyés aux auteurs ;

مجلة التربية البدنية والرياضة المدرسية

REVUE D’EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT SCOLAIRE

Dépôt Légal : 2020PE0026

ISSN : 2658-9354

revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com

3. L'auteur est amené à faire les modifications nécessaires suite aux recommandations des évaluateurs. De plus, il sera informé de la période de publication et l'acceptation définitive.

7. Conditions de publication des productions pédagogiques

La revue de l'Education Physique et Sport Scolaire publie les leçons et les activités en relation avec l'enseignement de l'EPS et le Sport Scolaire (fiche de préparation de la leçon, Situations d'apprentissage ou d'entraînement ou d'évaluation ...). La revue publie aussi les projets pédagogiques des équipes des enseignants ou des acteurs d'EPS. L'acceptation de la publication de la production pédagogique se base sur les consignes suivantes :

- Elle traite des aspects en relation avec les objectifs de la revue et à sa spécialisation ;
- Elle ne doit pas être publiée auparavant dans une autre revue ;
- Elle doit respecter les textes législatifs en vigueur ;
- Elle doit être originale, cohérente entre toutes les parties et faisable ;
- Elle respecte les approches et les théories en relation avec la production ;
 - La mise en forme doit être la plus simple possible ;
 - Police de caractères à utiliser : Times New Roman, 12 (ou une police Unicode, à joindre au document s'il ne s'agit pas d'une police courante). Interligne 1,5 ;
 - Ne pas dépasser 8 pages ;
 - Contient un résumé dont le nombre de mots ne dépasse pas 200 mots en arabe, ou anglais ;
 - Le titre est écrit entre les guillemets, Exemple "....." ;
 - La production doit contenir le(s) nom(s) et le(s) prénom(s) de l'auteur(s), les établissements...et l'adresse électronique ;
 - La bibliographie utilisée doit être conforme aux conditions de la publication des articles scientifiques citées ci-dessus.
- Toutes les productions reçues sont soumises à l'évaluation par les membres du comité pédagogique. L'auteur reçoit la réponse d'acceptation ou de refus ou de correction à faire avec les rapports des évaluateurs. Le comité pédagogique n'est pas obligé d'expliquer les raisons du refus. Les textes non publiés ne sont pas renvoyés aux auteurs ;

Les productions sont envoyées à l'adresse suivante **revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com** avant : **31 Décembre 2020**

مجلة التربية البدنية والرياضة المدرسية

REVUE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT SCOLAIRE

Dépôt Légal : 2020PE0026

ISSN : 2658-9354

revueepss@men.gov.ma / revueepss@gmail.com